



STAGIAIRES

8 stagiaires max.



DURÉE

1 à 3 jours



LIEU

En centre ou Intra



OBJECTIFS

Être capable de :

- Réaliser les opérations de chargement et de déchargement en utilisant différents types de grues de chargement.
Distinguer et maîtriser les principaux risques liés à l'utilisation de l'engin.
- Vérifier l'état de la grue et du porteur.
- S'assurer de l'adéquation.
- Réaliser le chargement et déchargement de charges
- Appliquer les consignes de sécurité, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés à sa hiérarchie.



PUBLIC

Conducteur de véhicule équipé d'une grue de chargement, ou opérateur utilisant une grue lors de sa participation aux opérations de chargement ou de déchargement.



Conducteur ou opérateur d'un véhicule équipé d'une grue à commande à distance

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont



PRÉREQUIS

Médicalement apte. Être âgé de + de 18 ans

Compréhension, maîtrise de la langue Française et des 4 opérations de calcul.

Le permis C (poids lourds) en cours de validité est un plus.



**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

Formation théorique sur supports pédagogiques. (Livret, programme informatique autoformation PILOCAP)

Formation pratique sur grue de chargement en R.490.

**FORMATEUR
TESTEUR**

Formateur(s) expérimenté(s) avec un certificat CACES® ou une attestation dans le domaine des grues de chargement, attestant d'une expérience de minimum 2 ans de conduite et disposant d'une attestation de compétence formateur.



 **MOYENS
TECHNIQUES**

Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
Grue de chargement, Palettes, différentes charges.

 **TARIF**

En inter à partir de 840€ HT

En intra à partir de 900 € HT / jour

 **METHODE
D'EVALUATION**

Evaluation théorique sous forme de QCM.
Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

 **SANCTION**

Attestation de formation
Un Certificat CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R.490 sera délivré (si obtention)

 **CODE RS**

RS5118 - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) - Recommandation 490 : Grues de chargement (CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION Objectif global de la formation – Généralités – Les accidents

LÉGISLATION Responsabilités – Applications des textes – Le CACES® – L'autorisation de conduite

CONNAISSANCES THÉORIQUES

- Connaissances générales
- Technologie des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage

SAVOIR – FAIRE PRATIQUES

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Operations d'entretien quotidien
- Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

LES MOYENS DE PROTECTION Les gants – Les lunettes – La tenue de travail – Les chaussures de sécurité

LES MOYENS DE COMMUNICATION Les accidents de manutention – Méthodologie.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Test théorique selon la recommandation R.490.
- Tests pratiques pour CACES® Grues de chargement ou Grues de chargement avec option télécommande selon la recommandation R.490.